

INFORMATION ENTREE ET CIRCULATION Sur l'AVENUE DES MOULINS

Montpellier le 15 juin 2024

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Dans le cadre du réaménagement de la circulation dans le quartier de Celleneuve, de la mise à sens unique de l'avenue des Moulins et de la création d'une piste cyclable ; nous vous informons qu'à la rentrée de septembre 2024, l'Avenue des Moulins, sera **INTERDITE A LA CIRCULATION** pour des travaux qui vont durer toute l'année scolaire. Seuls les accès des résidents, des livraisons et des secours seront possibles.

Cette fermeture sera effectuée par les services de la Mairie par tronçon et par période. Nous n'avons pas encore le détail des plannings.

Nous vous demandons donc de prévoir la dépose et la récupération de vos enfants plus haut sur l'Avenue des Moulins, d'utiliser les parkings dont nous vous joignons l'implantation, de prévoir plus de temps et d'emprunter au maximum les transports en commun et les cheminements piétons.

Nous sommes bien conscients des désagréments causés par les travaux, mais nous sommes dans l'obligation de nous y soumettre.

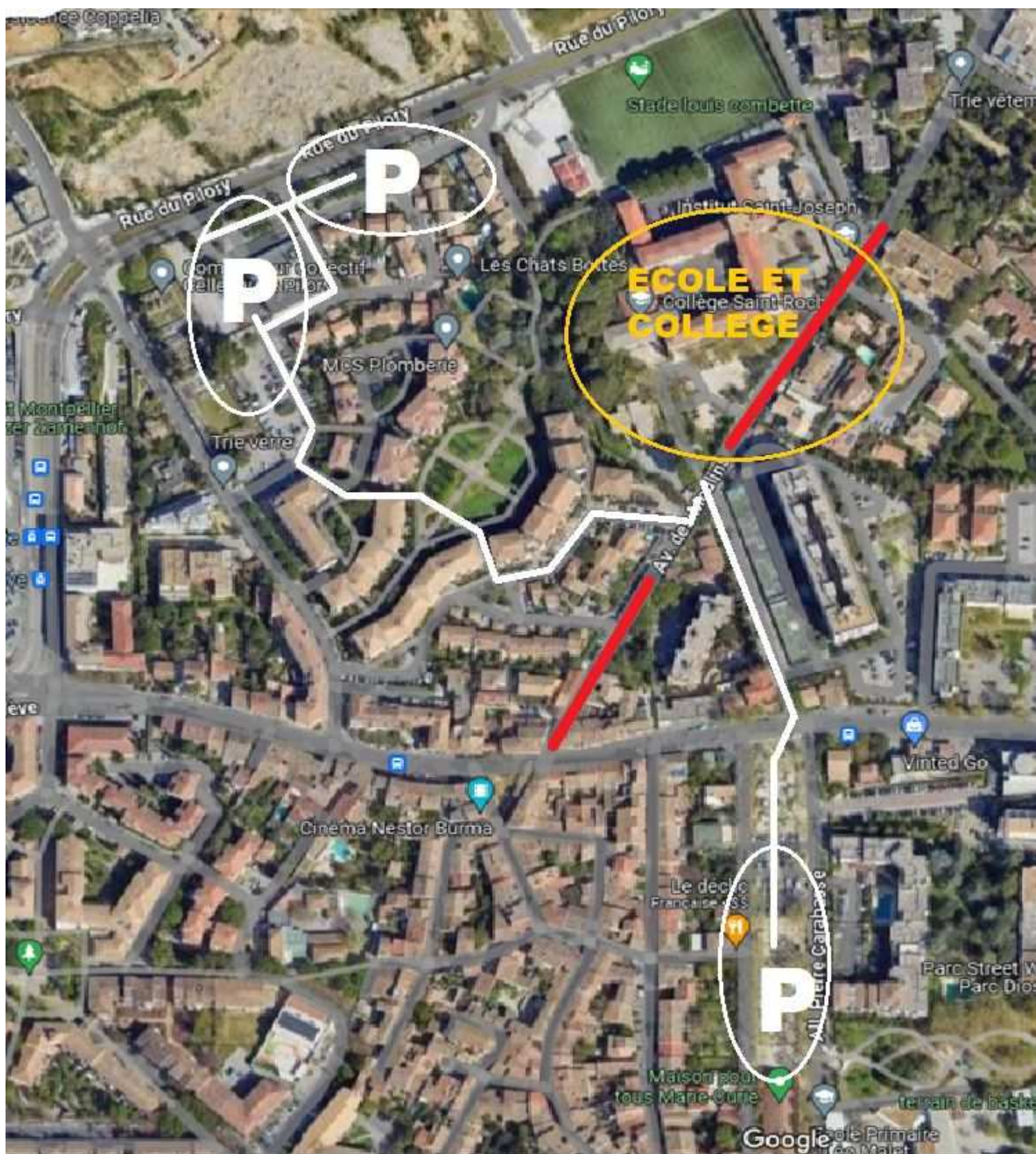
Nous vous remercions de prévenir toutes les personnes qui accompagnent vos enfants.

Nous ne manquerons pas de vous informer au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

La Directrice de l'Ecole des Anges Gardiens
Véronique DONADIEU

Le Directeur du Collège Saint ROCH
Philippe CAUSSE

PLAN DU QUARTIER



En **ROUGE** l'Avenue des Moulins fermée

En **BLANC** les cheminements piétons depuis les zones de stationnement possible vers les établissements